

SÉANCE DU 12 SEPTEMBRE 2024

Nombre de conseillers	
En exercice	27
Présents	19
Votants	23

Date de convocation :	06/09/2024
Date d'affichage :	06/09/2024

Numéro :
38/2024

Le 12 septembre 2024, à 18h00 heures, le Conseil Municipal de LESCURE D'ALBIGEOIS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame Élisabeth CLAVERIE, Maire.

Présents : Elisabeth CLAVERIE – Bernard DELBRUEL – Marie LACAN – Gérard TOUREL – Nelly FACCA – Xavier PETIT – Huguette DELPY-SOUTADE – Michel ALBENGE – Franck GARRIC – Marie- Pierre CAMBON – Philippe FOULCHE – Eric ALBERT – Stéphanie RAYMOND – David POUTRAIN – Nathalie JALBY – Claudette ROUQUETTE-BAULES – Maxime FONTANILLE – Bénédicte CATHALAU – Kadour SAMET.

Absents excusés représentés : Daniel DERRAC (B.DELBRUEL) – Thierry MONTBROUSSOUS (G.TOUREL) – Bruno BARDES (E.CLAVERIE) – Françoise CHINCHOLLE (N.JALBY).

Absents non excusés non représentés : Francis SALABERT.

Absents excusés non représentés : Ghislain PELLIEUX – Guy INTRAN – Sylvie CLERGUE.

Secrétaire de séance : Xavier PETIT

NOUVEL ÉQUIPEMENT DE PRODUCTION DES REPAS SCOLAIRE

FONDS DE CONCOURS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DE L'ALBIGEOIS

Dans le cadre du pacte financier et fiscal adopté lors du Conseil communautaire du 14 décembre 2021, la communauté d'agglomération de l'Albigeois a décidé de soutenir l'investissement de ses communes membres. Ainsi, une enveloppe de fonds de concours d'un montant de 10 M€ a été votée pour la période 2022–2025 afin de cofinancer les projets d'investissement des communes.

Pour la commune de Lescure d'Albigeois, l'enveloppe de fonds de concours s'établit à 555 483 €.

L'objet de la présente délibération est d'affecter une partie de cette enveloppe de fonds de concours au nouvel outil de production des repas scolaires sur la commune de Lescure d'Albigeois et en service depuis janvier 2024.

Cet investissement est issu de la volonté de la commune de Lescure d'Albigeois d'engager le retour à un outil de production de repas scolaires sur place, en vue de fournir une alimentation de qualité aux enfants et au personnel de l'école communale.

Cet équipement structurant concourt à la transition écologique, agricole et alimentaire du territoire, par l'approvisionnement en produits bio et locaux, ainsi que par l'éducation des mangeurs et notamment des enfants au goût et aux produits sains et locaux. Il a pour objectif de transformer l'organisation de la restauration, de l'approvisionnement jusqu'au service dans l'assiette afin de produire les repas sur place.

Cette démarche répond à de nombreux objectifs nutritionnels et sanitaires, environnementaux, économiques et sociaux, définis tant par l'évolution du cadre législatif que par les orientations de la municipalité spécifiques à la restauration collective.

Ces objectifs sont interdépendants et peuvent être distingués de la manière suivante :

1. Objectif prioritaire : Améliorer la qualité nutritionnelle et développer l'approvisionnement local de qualité ;
2. Objectifs environnementaux et de transition écologique : Lutter contre le gaspillage alimentaire et favoriser un approvisionnement local responsable ;
3. Objectifs économiques et sociaux : Développer et fédérer les filières de production et d'approvisionnement locales autour du projet.

L'investissement aura ainsi permis :

- un réaménagement des locaux actuels de la cuisine scolaire, avec aménagement acoustique de la salle de restauration,
- une mise en service depuis le 2 janvier 2024,
- un coût supplémentaire évalué à 1€/repas, susceptible d'être réduit par les subventions à obtenir, les compléments de production et mutualisations à envisager avec l'EHPAD,
- une réorganisation des équipes avec le recrutement d'un chef cuisinier depuis la fin de l'année 2023 et une mise en place de la production des repas.

Le montant estimatif de l'équipement est évalué à 352 412,50 € HT. Afin de compléter le plan de financement il est proposé d'affecter à cette opération un fonds de concours de la communauté d'agglomération de l'Albigeois à hauteur de 110 000 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le code général des collectivités,

ENTENDU le présent exposé

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE le nouveau plan de financement suivant :

Étude et mise en œuvre d'un outil de production des repas scolaire					
DÉPENSES			RECETTES		
Objet	Montant H. T	Montant T.T.C	Organisme	%	Montant H. T
Honoraires	95 375,00 €	114 450,00 €	Département	37,13 %	130 856,00 €
Travaux	157 037,50 €	188 445,00 €	Agglomération de l'Albigeois (fonds de concours)	31,21 %	110 000,00 €
Matériel de cuisine	100 000,00 €	120 000,00 €	Mairie de Lescure d'Albigeois	31,66 %	111 556,50 €
TOTAL	352 412,50 €	422 895,00 €	TOTAL	100 %	352 412,50 €

SOLLICITE un fonds de concours de 110 000 € auprès de la communauté d'agglomération de l'Albigeois, pour l'étude et la mise en œuvre d'un outil de production des repas scolaires représentant un financement de 31,21 % du projet total estimé.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Pour copie certifiée conforme au registre.

Le Maire,
Elisabeth CLAVERIE



Le secrétaire de séance
Xavier PETIT